



[www.orgue-en-france.org](http://www.orgue-en-france.org)

[contact@orgue-en-france.org](mailto:contact@orgue-en-france.org)

*information au 15 juin 2019  
à l'intention des membres de l'association*

## **ORGUES DE NOTRE DAME DE PARIS**

Chers amis,

Vous avez été nombreux à vous émouvoir du drame de l'incendie de Notre-Dame de Paris survenu le 15 avril 2019, et de ses conséquences sur la vie de la cathédrale, la musique à Notre Dame, le sort de ses orgues. De nombreuses manifestations de sympathie ainsi que des offres de services et support financier sont parvenus auprès des organistes de Notre Dame (*Philippe Lefebvre, Olivier Latry, Vincent Dubois, Yves Castagnet, Johann Vexo*) qui tiennent à exprimer aux uns et aux autres leur profonde reconnaissance.

Orgue en France n'a pas voulu réagir à chaud, tant la situation était confuse, voire anxiogène, quant aux dommages créés ou aux risques encore à venir concernant le bâtiment lui-même et ses orgues. Deux mois après l'événement et les interventions intenses de sauvegarde d'urgence sur le chantier, l'évaluation n'est pas encore complète et les risques encore présents.

Beaucoup d'informations ont circulé concernant le grand orgue. Voici quelques éléments qui nous ont été communiqués par les organistes titulaires du grand orgue.

Si le grand orgue de Notre Dame de Paris a miraculeusement échappé à l'incendie et à l'inondation, pour autant on ne peut dire qu'il est intact.

Il est en effet entièrement recouvert d'une couche de poussière dont la composition résulte sans doute de la combustion de plusieurs éléments (bois de la charpente, plomb de la toiture, auxquels ont pu s'ajouter des particules du liant des joints de pierres, etc.). Une autre inconnue réside dans le fait que l'on ne connaît pas l'impact que peut avoir ce mélange sur le matériel (tuyaux par exemple) en fonction de sa composition et des variations hygrométriques que subit le grand orgue, et qu'il subira encore d'ici à son nettoyage.

Suite à l'intervention des trois organistes titulaires auprès de l'administration de l'Etat, une réunion s'est tenue très récemment avec les principaux interlocuteurs du Ministère de la Culture, réunion au cours de laquelle les organistes ont notamment demandé qu'il soit procédé en urgence à l'analyse de la poussière dont l'orgue est rempli et à la protection de l'instrument. Comme il n'existe aucun précédent de cette nature, personne n'a la connaissance de cette poussière et des dégâts qu'elle pourrait éventuellement causer sur l'orgue. S'ajoute à cela la dépose des vitraux et verrières de Notre Dame (dépose nécessaire pour des raisons de sécurité et de préservation de l'édifice), ce qui provoque des modifications climatiques et hygrométriques importantes, avec ou non un effet sur la poussière, son évolution, et sur la procédure pour l'ôter selon son degré d'humidité.

A la suite de cette réunion des organistes avec l'administration, des prélèvements de tuyaux et de poussière ont été effectués, prélèvements confiés pour analyse au laboratoire de recherche des

monuments historiques (LRMH) du Ministère de la Culture. Nous attendons les résultats de ces analyses.

Parallèlement, et pour accélérer la protection de l'instrument, un protocole de mesures de décontamination, de préservation, de protection, de nettoyage, a été proposé par M. Christian Lutz, technicien-conseil agréé du Ministère de la culture pour le grand orgue de Notre Dame de Paris, en lien et concertation avec l'architecte des monuments historiques, M. Christian Villeneuve, qui est particulièrement attentif à la situation des orgues de Notre Dame. La maîtrise d'ouvrage de ces opérations relève de la direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France.

Ce protocole sera affiné en fonction des éléments fournis par le laboratoire d'analyse des monuments historiques, les contraintes logistiques de l'édifice, les travaux de mise en sécurité des intervenants qui devront suivre préalablement une formation appropriée pour la décontamination et le nettoyage de l'orgue et s'astreindre au respect de procédures particulières.

Rappelons pour mémoire que le grand orgue est propriété (comme la cathédrale) de l'Etat (géré par la DRAC Ile-de-France).

S'agissant de l'orgue de chœur qui a été inondé et qui est sans doute profondément altéré: si le buffet relève de l'Etat, la partie instrumentale relève de la cathédrale qui a fait construire à neuf cet orgue remarquable par le facteur Boisseau dans les années 1975 et en est le propriétaire. Depuis cette date l'orgue de chœur est entretenu exclusivement par le clergé de la cathédrale qui en a assuré depuis plus de 40 ans et à 100%, les travaux de maintenance, de relevage, de restauration, etc.

Pour le moment l'orgue de chœur n'est pas accessible pour des raisons de sécurité.

Nombre d'entre vous ont exprimé le souhait de participer à la restauration de la cathédrale et plus particulièrement des orgues. Le clergé et les organistes de la cathédrale vous en sont très reconnaissants.

Pour l'heure, les analyses et expertises ne sont pas terminées, les protocoles ne sont pas encore finalisés, le coût des travaux ne peut être estimé. En fonction des prochaines étapes et des échéances qui seront retenues, il sera temps alors de se mobiliser. Mais pour votre parfaite information l'urgence n'est pas tant sur le monument, son mobilier et ses orgues, que sur le fonctionnement même de la cathédrale qui se trouve réduit à néant avec des conséquences notamment pour le personnel de la cathédrale : personnes de l'accueil, sacristains, surveillants, agents d'entretien, personnels administratifs, soit plus de soixante personnes qui étaient employées par le clergé de la cathédrale et se retrouvent dans des situations économiques, sociales et familiales dramatiques, les sources de revenus de la cathédrale (quêtes, cierges, boutique de souvenirs) étant réduites à néant. De même la maîtrise, dont le sort est directement lié à celui de la cathédrale, va rapidement être confrontée à des difficultés financières majeures. Sans oublier nos amis organistes, choqués et désarmés.

Si vous souhaitez soutenir la cathédrale dans son fonctionnement et afin d'assurer sa survie, vous trouverez toutes les informations utiles sur les sites internet de la cathédrale et de musique sacrée à Notre Dame de Paris.

<https://www.notredamedeparis.fr/>

<https://www.musique-sacree-notredamedeparis.fr/faire-un-don>

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

***Le secrétariat d'Orgue en France***